



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Groupe d'experts pour l'uniformisation du droit ferroviaire****Soixante-huitième session**

Genève, 24-26 novembre 2014

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Plan directeur pour les trains à grande vitesse****Plan directeur pour les trains à grande vitesse\*****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. La méthode d'élaboration du Plan directeur pour les trains à grande vitesse présentée ci-après a été établie par le secrétariat conformément au mandat du Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) chargé d'élaborer des propositions et de préparer des études visant à renforcer et à unifier le transport ferroviaire pour améliorer sa position sur les marchés des transports internationaux, ainsi que de rendre compte des faits nouveaux concernant tout particulièrement le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) visant à promouvoir le trafic ferroviaire international et notamment la mise en service de trains à grande vitesse, conformément à son plan de travail pour 2014-2018 (ECE/TRANS/2014/26, activité 02.5.2, résultats c) et activité 02.5.1, résultats C a)).

**II. Élaboration d'un Plan directeur pour les trains à grande vitesse dans la région de la CEE, en coopération avec le projet de chemin de fer transeuropéen (TER)**

2. Il y a sept ans, la Communauté économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a publié le Plan directeur initial relatif aux projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER), dans lequel elle présentait une stratégie

---

\* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



d'investissement à court, à moyen et à long terme crédible et pragmatique aux fins de la réalisation des principaux réseaux de transport routier, ferroviaire et combiné dans les pays participants. Ce premier Plan directeur s'est révélé être une contribution importante à l'amélioration des résultats du secteur des transports dans la région à l'étude. Un grand nombre d'investissements ciblés ont été réalisés. C'est le cas par exemple pour environ 45 % des 491 projets ferroviaires et routiers prévus dans le Plan directeur.

3. En 2011, la révision du Plan directeur des projets TEM et TER a été menée à bien. La révision du Plan directeur a eu pour objet: a) d'analyser les résultats des travaux d'aménagement d'infrastructures routières et ferroviaires dans 25 pays participants d'Europe centrale, d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est et du Caucase durant la période 2005-2010; b) de rendre compte de l'état actuel des réseaux routiers et ferroviaires; c) d'établir les programmes de développement de ces réseaux jusqu'en 2020.

4. La croissance économique plus lente que prévue dans certains pays participants a malheureusement entraîné une croissance modeste de leurs secteurs du transport de voyageurs et de marchandises. Les contraintes budgétaires que connaissent plusieurs pays ont freiné le développement de l'infrastructure des transports. Les changements liés au réseau de base, aux prévisions de trafic et aux facteurs socioéconomiques évoqués plus haut ont été pris en compte dans la nouvelle liste de projets routiers et ferroviaires du Plan directeur. Cette liste comporte 294 projets de construction ou de modernisation d'infrastructures routières et 191 projets de construction ou de modernisation d'infrastructures ferroviaires, pour un coût total avoisinant 188 milliards d'euros. Le coût moyen d'un projet (388 millions d'euros environ) a presque doublé par rapport à ce qu'il était dans le Plan directeur initial. Cette augmentation est due en partie à l'inflation, mais surtout à des projets de construction plus grands et plus exigeants qu'avant (lignes ferroviaires à grande vitesse dans certains pays par exemple), concernant dans bien des cas des agglomérations à forte densité de population.

5. En ce qui concerne les trains à grande vitesse, les faits suivants sont relevés dans le Plan directeur révisé des projets TEM et TER:

a) Il n'existe pas de Plan directeur au niveau paneuropéen pour les lignes régionales à grande vitesse: dans la pratique, l'immense majorité des pays membres du projet TER ne tiennent compte que des besoins nationaux dans la planification du développement et de la construction de lignes à grande vitesse;

b) Certains pays membres du projet TER disposent de plans directeurs nationaux pour les lignes à grande vitesse ou de plans pour la construction de telles lignes qui en sont à différents stades d'approbation;

c) Actuellement, certains pays membres du projet TER ne prévoient pas de construire un réseau ferroviaire national à grande vitesse;

d) Les réponses fournies par les pays ne permettent pas toujours de savoir précisément à quelle catégorie de vitesse appartient un tronçon de ligne donné. C'est le cas en particulier en ce qui concerne la limite de vitesse de 160 km/h: la formule souvent utilisée est «jusqu'à 160 km/h» et il arrive que les données correspondantes ne concordent pas (par exemple, pour un même tronçon, la vitesse maximale par construction indiquée est de 140 km/h ou de 160 km/h selon la source considérée);

e) Il est souvent difficile de savoir si les plans de développement sont réalistes (en particulier en termes de garanties de financement), surtout en ce qui concerne l'état du réseau en 2020. Par exemple, un projet de construction de plusieurs centaines de kilomètres de liaisons ferroviaires dans un délai de quatre à cinq ans en terrain accidenté (là où la ligne actuelle autorise une vitesse maximale de 60 à 80 km/h) avec une vitesse maximale par construction de 160 km/h peut paraître extrêmement ambitieux.

6. Les caractéristiques susmentionnées des infrastructures ferroviaires à grande vitesse dans la région du projet TER se retrouvent aussi dans la région de la CEE. Aux fins de l'élaboration d'un plan stratégique d'actions prioritaires pour la région de la CEE, il faut tenir compte non seulement des préoccupations transnationales, mais aussi des stratégies nationales et régionales de développement des infrastructures ferroviaires à grande vitesse. Ces stratégies devraient répondre aux priorités régionales et locales et aux besoins de construction institutionnels, et prévoir différents scénarios de mise en œuvre des stratégies, notamment l'établissement d'une liste des projets prioritaires à financer avec indication de leurs coûts.

7. Une stratégie d'investissement cohérente répondant aux besoins des États membres de la CEE en matière d'infrastructures ferroviaires à grande vitesse mènerait ainsi à la création d'un réseau de base complet. Les pays concernés pourraient s'appuyer sur cette stratégie pour concentrer leurs efforts sur le suivi de la mise en place du réseau et s'adapter aux faits nouveaux et à l'évolution des conditions économiques dans les années à venir.

8. Afin de réaliser ces objectifs, un Plan directeur stratégique pour les infrastructures ferroviaires à grande vitesse dans la région de la CEE pourrait être élaboré dans le cadre d'un projet spécial exécuté sous les auspices de la CEE. Un tel Plan directeur devrait être élaboré en coopération avec le projet TER afin de tirer parti des connaissances acquises dans le cadre de l'élaboration des plans directeurs sur les infrastructures de transport au cours des phases de développement du projet TER. En outre, la région du projet TER pourrait servir de région pilote pour la mise en œuvre de ce Plan directeur.

9. Les objectifs d'un tel Plan directeur devraient être les suivants:

- a) Harmonisation des paramètres techniques en ce qui concerne la notion de «train à grande vitesse»;
- b) Élaboration d'un outil d'analyse coûts-avantages pour aider les gouvernements à décider s'il faut ou non investir dans le transport ferroviaire à grande vitesse;
- c) Identification des priorités en matière d'investissement;
- d) Établissement d'un calendrier de réalisation;
- e) Évaluation du coût du projet et recherche de modalités de financement appropriées;
- f) Élaboration d'un réseau de base à grande vitesse pour les régions du projet TER et de la CEE.

10. Les tâches à mener à bien dans le cadre du Plan directeur sont les suivantes:

- a) Examen des travaux menés dans le domaine (projets TEM et TER, Commission européenne (CE), Communauté des États indépendants (CEI));
- b) Examen des initiatives du secteur (Communauté des chemins de fer européens (CER), Union internationale des chemins de fer (UIC), etc.) et de leurs liens avec les travaux de la CEE;
- c) Présentation du contexte socioéconomique des pays de la CEE et de divers scénarios de croissance;
- d) Choix des méthodes de travail (définitions, hypothèses de départ);
- e) Choix des critères déterminants pour une analyse coûts-avantages du développement du transport ferroviaire «à grande vitesse»;

- f) Élaboration d'un modèle combinant tous les critères pour une analyse coûts-avantages du développement du transport ferroviaire «à grande vitesse»;
- g) Choix des critères déterminants pour l'infrastructure des «trains à grande vitesse»;
- h) Choix des critères pour les besoins prioritaires en matière d'infrastructures;
- i) Inventaire des goulets d'étranglement, des liaisons manquantes et des autres besoins prioritaires en matière d'infrastructures des transports et évaluation des coûts de mise en œuvre;
- j) Élaboration d'un Plan directeur réaliste fondé sur les priorités en matière d'investissement;
- k) Règlement des questions de financement et mise en place des modalités y afférentes;
- l) Règlement des questions relatives au franchissement des frontières;
- m) Conclusions, recommandations et diffusion des résultats.

11. Les résultats et produits attendus sont les suivants:

- a) Organisation, suivi et coordination des travaux;
- b) Examen des travaux connexes;
- c) Contexte socioéconomique des pays concernés et divers scénarios de croissance;
- d) Méthode de travail et principales hypothèses de départ;
- e) Collecte et analyse des données nécessaires;
- f) Outil – modèle – d'analyse coûts-avantages du développement du transport ferroviaire «à grande vitesse»;
- g) Inventaire des besoins prioritaires en matière d'infrastructures et évaluation des coûts correspondants;
- h) Plans d'exécution;
- i) Inventaire de projets spécifiques dont l'exécution est prioritaire;
- j) Définition des mesures techniques et institutionnelles requises;
- k) Inventaire des problèmes de franchissement des frontières et recommandations;
- l) Recommandations pour l'établissement de conclusions;
- m) Diffusion et actions de sensibilisation.

12. Les coordonnateurs nationaux et les experts nationaux auront un rôle extrêmement important à jouer dans l'exécution de ces activités. Les pays devraient donc nommer des coordonnateurs nationaux pour le projet. En outre, il pourrait être nécessaire d'engager un expert-conseil dans le domaine de l'élaboration de plans directeurs en matière d'infrastructures.

#### **IV. Orientations données par le Groupe de travail des transports par chemin de fer**

13. Le SC.2 voudra peut-être examiner la proposition ci-dessus et donner des orientations au secrétariat quant aux nouvelles mesures à prendre dans ce domaine. Un premier aperçu des éventuelles activités à mener dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Plan directeur figure à l'annexe.

## Annexe

### Descriptif de volet

Intitulé: Gestion du projet		Volet n° 0	
Début: Mois 1	Durée: 12 mois	Nombre de réunions	
Parties prenantes	Tâche/Activité du partenaire	Groupe d'experts 2 avec les participants suivants	Groupe de coordination 2 avec les participants suivants
Secrétaire du SC.2	Administration – gestion de projet	X	X
Gestionnaire de projet TER	Coordonnateur TER	X	X
Coordonnateurs nationaux	Participation – Contribution	X	X
Consultant(s) extérieur(s)	Analyse technique et scientifique – Établissement de rapports	X	X
Observateurs		X	-
Objectifs	Veiller au bon déroulement du projet et assurer la gestion des activités complexes et des nombreux partenaires issus de différents pays et professions		
Description du travail/des tâches à effectuer	<p>Les experts de pays n'appartenant pas à la région de la CEE qui sont intéressés par le projet seront également invités et joueront le rôle de coordonnateurs nationaux.</p> <p>Les groupes d'experts du Plan directeur se réuniront deux fois pendant la durée du projet afin de définir les tâches précises qui leur seront attribuées dans le cadre du plan de travail. Les réunions se tiendront au Palais des Nations, à Genève</p>		
Activités administratives/organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement du mandat du/des consultants</li> <li>• Établissement du mandat des coordonnateurs/experts nationaux</li> <li>• Courriers adressés par la CEE aux États membres et aux États non membres (si intéressés) au sujet de la nomination de coordonnateurs/experts nationaux</li> <li>• Établissement de la liste des coordonnateurs/experts nationaux pour chaque activité</li> <li>• Élaboration d'un plan d'action indiquant les dates des réunions et les dates de soumission des produits</li> <li>• Distribution du/des questionnaire(s) aux coordonnateurs nationaux</li> <li>• Préparation et organisation des réunions du groupe de coordination</li> </ul>		
Résultats/produits attendus:	organisation, mécanisme de suivi et coordination des travaux		
Objectifs d'étape et critères:	Formation des groupes et tenue des réunions		
Liens avec les autres volets:	Concerne tous les volets		
Nombre de missions des coordonnateurs nationaux:	2 missions		
Nombre de missions du personnel de la CEE:	0 mission		
Nombre de missions du personnel du Bureau central du projet TER:	2 missions		
Nombre de missions du consultant:	2 missions (en fonction des besoins du projet)		

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Examen des travaux connexes	Volet n° 1
Début: Mois	1	Durée: 2 mois
Parties prenantes		Observations
		Tâche/Activité du partenaire
Secrétaire du SC.2		1.1 à 1.6
Bureau central du projet		1.1 à 1.6
Coordonnateurs nationaux		1.1 à 1.6
Consultant(s) extérieur(s)		1.1 à 1.6
Observateurs		
Objectifs	Examen des travaux (TEM et TER, CE, pays de la CEI, etc.) et initiatives (CER, UIC, etc.), politiques et études du secteur et de leurs liens avec le projet/analyse de l'évolution dans le monde et dans la région de la CEE	
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 1.1	Présentation des systèmes ferroviaires à grande vitesse – caractéristiques, avantages et difficultés
	Activité 1.2	Spécifications/normes techniques pour le transport ferroviaire à grande vitesse, décisions correspondantes et directives d'application
	Activité 1.3	Résumé des paramètres techniques, d'exploitation et d'entretien existants pour le transport ferroviaire à grande vitesse
	Activité 1.4	Collecte et examen des études, évaluations et travaux pertinents existants
	Activité 1.5	Présentation des réseaux ferroviaires à grande vitesse existants et futurs, et plans au niveau paneuropéen
	Activité 1.6	Programme d'infrastructure ferroviaire de l'Union européenne et incidences dans la région de la CEE
Résultats/produits attendus	Examen et analyse détaillés des travaux et initiatives existants afin d'éviter les chevauchements d'activité et de tirer parti des efforts en cours	
Objectifs d'étape et critères	Présentation du rapport correspondant	
Liens avec les autres volets	Fournir les données nécessaires pour les autres volets	

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Méthode de travail et principales hypothèses de départ	Volet n° 2
Début: Mois	2	Durée: 3 mois
Parties prenantes	Tâche/Activité du partenaire	Observations
Secrétaire du SC.2	2.1 à 2.4	
Bureau central du projet TER	2.1 à 2.4	
Consultant(s) extérieur(s)	2.1 à 2.4	Principal responsable
Objectifs	Méthode de travail et principales hypothèses de départ	
Description du travail/ des tâches à effectuer	<p>Activité 2.1 Examen et choix des paramètres et hypothèses de départ nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions sociales, environnementales et liées à la sécurité</li> <li>• Interopérabilité entre le transport ferroviaire à grande vitesse et d'autres modes de transport, en particulier le transport ferroviaire traditionnel et les transports publics (urbains)</li> <li>• Liaisons internationales, interdépendance et dynamisme orientées vers les régions voisines</li> </ul> <p>Activité 2.2 Demande de transport et prévisions du trafic, scénarios de développement</p> <p>Activité 2.3 Élaboration des questionnaires et distribution de ceux-ci aux pays de la CEE</p> <p>Activité 2.4 Analyse et traitement des questionnaires renvoyés</p> <p>Ce travail relèvera des principales responsabilités du consultant extérieur qui devront être définies avec l'appui et la coopération de la Division des transports de la CEE et le Bureau central du projet TER. Ce travail sera fondé sur les recommandations et les normes techniques énoncées dans les Accords AGC et AGTC de la CEE et le projet TER</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le document de la CEE intitulé «Élaboration d'un Plan directeur pour les trains à grande vitesse dans la région de la CEE»</li> <li>• Directive 2004/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 modifiant la directive 96/48/CE du Conseil relative à l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse</li> </ul> <p>Activités administratives/organisationnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement des critères pour l'évaluation des priorités du projet</li> <li>• Établissement d'une liste des informations requises</li> <li>• Élaboration du questionnaire à faire remplir par les pays membres concernés par l'intermédiaire des coordonnateurs/experts nationaux</li> <li>• Établissement des règles pour la collecte de données auprès des pays concernés</li> </ul>	
Résultats/produits attendus	Méthode de travail et principales hypothèses de départ	
Objectifs d'étape et critères	Définition des caractéristiques méthodologiques du projet	
Liens avec les autres volets	Nécessite des informations provenant d'autres volets	

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Situation et besoins en matière de transport ferroviaire à grande vitesse dans les pays de la CEE		Volet n° 3
Début: Mois	4	Durée: 3 mois	Observations
Parties prenantes	Tâche/Activité du partenaire		
CEE	3.1 à 3.12		Fourniture des données TER
Bureau central du projet TER	3.1 à 3.12		
Coordonnateurs nationaux	3.1, 3.3 à 3.12		Fourniture des données nationales
Consultant(s) extérieur(s)	3.2 à 3.12		Élaboration du volet
Objectifs	Inventaire de la situation actuelle et des plans de développement futurs du transport ferroviaire à grande vitesse dans la région		
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 3.1	Collecte des informations et données nécessaires	
	Activité 3.2	Analyse et contrôle des informations obtenues	
	Activité 3.3	Législation et normes nationales approuvées ou proposées	
	Activité 3.4	Liaisons à grande vitesse en service, en construction, en projet (accompagné de cartes)	
	Activité 3.5	Études de préfaisabilité, de faisabilité et d'adaptabilité (en cours d'élaboration, approuvées)	
	Activité 3.6	Les paramètres techniques (vitesse, gradient, gares, caténaires, etc.)	
	Activité 3.6	Les paramètres techniques (vitesse, gradient, gares, caténaires, etc.)	
	Activité 3.7	Flux de trafic actuels et futurs	
	Activité 3.8	Matériel roulant actuel et envisagé pour les lignes à grande vitesse	
	Activité 3.9	Systèmes d'information et de communication actuels et futurs	
	Activité 3.10	Accords avec les pays voisins sur les lignes à grande vitesse	
	Activité 3.11	Coûts de construction et calendrier, coûts d'entretien et d'exploitation	
	Activité 3.12	Sources de financement – disponibles et proposées	
Résultats/produits attendus	1.	Collection des données nécessaires	
	2.	Inventaire des besoins et des plans de développement en matière de transport ferroviaire à grande vitesse dans les pays de la CEE	
Objectifs d'étape et critères	Élaboration du schéma des informations requises et évaluation de leur collecte		
Liens avec les autres volets	Fournir des données pour la poursuite des travaux		

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Élaboration d'un outil – modèle – d'analyse coûts-avantages du développement du transport ferroviaire à grande vitesse		Volet n° 4
Début: Mois	2	Durée: 7 mois	Observations
Parties prenantes	Tâche/Activité du partenaire		
Secrétaire du SC.2	4.1 à 4.4		
Bureau central du projet TER	4.1 à 4.4		
Consultant(s) extérieur(s)	4.1 à 4.4		Principale responsable
Objectifs	Élaboration d'un outil		
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 4.1	Examen des outils existants pour aider les gouvernements à prendre des décisions en matière d'investissement dans le transport ferroviaire à grande vitesse	
	Activité 4.2	Définition des principaux paramètres qu'un tel outil devrait prendre en compte et analyser	
	Activité 4.3	Élaboration de l'outil/du modèle dans un type de format logiciel facilitant son utilisation et la diffusion de ses résultats	
	Activité 4.4	Utilisation pilote de l'outil pour les études de cas par pays dont les résultats seront inclus dans le rapport final	
Résultats/produits attendus	Outil – modèle		
Objectifs d'étape et critères	Mise au point d'un outil opérationnel		
Liens avec les autres volets	Nécessite des informations provenant d'autres volets		

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Élaboration du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse dans les régions du projet TER et de la CEE		Volet n° 5a
Début: Mois	8	Durée: 2 mois	Observations
Partenaires intervenant	Tâche/Activité du partenaire		
CEE	5a.1, 5a.2 et 5a.8		
Bureau central du projet TER	5a.1 à 5a.8		
Consultant(s) extérieur(s)	5a.1 à 5a.8		Élaboration de cette partie de la méthode
Objectifs	Élaboration de la partie générale de la méthode réaliste d'élaboration du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse couvrant les besoins prioritaires identifiés dans les régions du projet TER et de la CEE		
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 5a.1	Caractéristiques économiques et sociales, et analyse de la croissance économique dans les régions du projet TER et de la CEE	
	Activité 5a.2	Normes relatives aux transport à grande vitesse dans la CEE, spécifications techniques pour l'interopérabilité et recommandations (paramètres géométriques, distance entre les voies et types de voies, caténaire et alimentation en énergie), paramètres de performance (vitesse, longueur des trains)	
	Activité 5a.3	Principes de base de la conception – taille des villes/agglomérations reliées entre elles, distances entre les gares et terminaux, emplacements, conception et équipements des gares et terminaux et services offerts dans ceux-ci	
	Activité 5a.4	Délais de conception, modernisation des lignes existantes/construction de nouvelles lignes, types de liaisons (grande vitesse seulement, système mixte avec trains de voyageurs traditionnels ou trains de marchandises à grande vitesse, matériel roulant de tous types ou spécialisé)	
	Activité 5a.5	Coûts unitaires moyens de construction, d'entretien et d'exploitation (nouvelles liaisons, remise en état)	
	Activité 5a.6	Systèmes d'information, de communication et de signalisation	
	Activité 5a.7	Entretien, exploitation et gestion	
	Activité 5a.8	Analyses coûts-avantages/recettes, analyse économique et analyse des risques, incidences sociales et environnementales	
Résultats/produits attendus	Plan directeur pour la partie générale des chemins de fer à grande vitesse dans les régions du projet TER et de la CEE, couvrant les normes, les recommandations, les principes de base de la conception, la construction, les aspects fondamentaux de la maintenance et de l'exploitation, et les considérations économiques		
Objectifs d'étape et critères	Présentation des caractéristiques générales du Plan directeur des chemins de fer à grande vitesse dans les régions du projet TER et de la CEE		
Liens avec les autres volets	Fournir des données pour la poursuite des travaux		

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Élaboration du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse dans les régions du projet TER et de la CEE – PARTIE B		Volet n° 5b
Début: Mois	9	Durée: 2 mois	Observations
Partenaires intervenant	Tâche/Activité du partenaire		
CEE	5b.1, 5b.4, 5b.6, 5b.7 et 5b.8		
Bureau central du projet TER	5b.1 à 5b.8		
Consultant(s) extérieur(s)	5b.1 à 5b.8		Élaboration de cette partie de la méthode
Objectifs	Élaboration du Plan directeur détaillé pour le système de chemins de fer à grande vitesse couvrant les régions du projet TER et de la CEE et ses principaux aspects, notamment les cartes SIG correspondantes		
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 5b.1	Système de réseau ferroviaire à grande vitesse de la CEE, y compris ses raccordements avec les pays voisins et sa position par rapport au réseau principal de transport de l'UE	
	Activité 5b.2	Alignement de couloirs/segments particuliers	
	Activité 5b.3	Calendrier de construction, priorités, phases, délais du Plan directeur (2030 et 2050)	
	Activité 5b.4	Coûts de construction, de maintenance et d'exploitation	
	Activité 5b.5	Cartes SIG des lignes ferroviaires à grande vitesse dans les pays membres et dans l'ensemble des régions de la CEE et du projet TER	
	Activité 5b.6	Recensement des interconnexions avec d'autres éléments des systèmes de transport (ports maritimes, ports intérieurs, aéroports)	
	Activité 5b.7	Recensement des liaisons et extensions possibles vers d'autres régions (Asie de l'Est, Japon, etc.)	
	Activité 5b.8	Recensement des éventuels segments manquants, goulets d'étranglement frontaliers et autres défauts sur le réseau principal à grande vitesse des régions du projet TER et de la CEE	
Résultats/produits attendus	1.	Système de réseau ferroviaire à grande vitesse de la CEE	
	2.	Présentation SIG du système et de ses segments sur les cartes de la région ainsi que sur celles des différents pays membres de la CEE	
Objectifs d'étape et critères	Présentation du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse des régions du projet TER et de la CEE		
Liens avec les autres volets	Fournir des données importantes pour la poursuite des travaux		

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Règlement des questions de financement	Volet n° 6
Début: Mois	8	Durée: 3 mois
		Observations
Partenaires intervenant	Tâche/Activité du partenaire	
CEE	6.1 à 6.6	
Bureau central du projet TER	6.1 à 6.6	
Consultant extérieur	6.1 à 6.6	Élaboration du volet
Objectifs	Règlement des questions de financement pour la mise en œuvre du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse de la région de la CEE	
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 6.1	Estimation du budget d'exécution du Plan directeur de la CEE pour les chemins de fer à grande vitesse
	Activité 6.2	Possibilités de construction échelonnée
	Activité 6.3	Définition, au niveau global, des mesures techniques et institutionnelles nécessaires pour faciliter l'exécution du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse dans la région de la CEE
	Activité 6.4	Estimation des ressources financières disponibles et des recettes potentielles
	Activité 6.5	Possibilités et sources potentielles de financement concernant les segments proposés du Plan directeur de la CEE pour les chemins de fer à grande vitesse, y compris les subventions et emprunts obligataires pour des projets de l'UE, les partenariats public-privé (PPP) et les contrat de construction-exploitation-transfert (CET)
Résultats/produits attendus	1.	Estimation des coûts de mise en œuvre et des recettes potentielles
	2.	Définition des mesures techniques et institutionnelles requises
Objectifs d'étape et critères	Inventaire des projets	
Liens avec les autres volets	Contribue à la réalisation des travaux	

*Descriptif de volet*

Intitulé:	Conclusions/Recommandations – Actions de sensibilisation et diffusion des résultats – Préparation du suivi		Volet n° 7
Début: Mois	3	Durée: 10 mois	Observations
Partenaires intervenant	Tâche/Activité du partenaire		
CEE	7.1 à 7.4		Contrôle qualité
Bureau central du projet TER	7.1 à 7.4		Recommandations
Consultant extérieur	7.1		Formulation de conclusions et recommandations
Objectifs	Présentation de conclusions et de recommandations. Élaboration des mesures nécessaires pour sensibiliser les acteurs du secteur et les parties intéressées à l'exécution du Plan directeur de la CEE pour les chemins de fer à grande vitesse dans la région de la CEE et diffuser ses conclusions et résultats		
Description du travail/ des tâches à effectuer	Activité 7.1	Présentation du rapport final, assorti de conclusions et de recommandations	
	Activité 7.2	Présentation du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse sur le site Web de la CEE	
	Activité 7.3	Publication d'un bulletin d'information, de brochures et d'un résumé du rapport, des résultats et des conclusions	
	Activité 7.4	Organisation d'ateliers visant à présenter l'état d'avancement du projet et les résultats finals	
Résultats/produits attendus	1.	Rapport final	
	2.	Diffusion	
	3.	Sensibilisation	
	4.	Préparation du suivi	
Objectifs d'étape et critères	Établissement du rapport final et des éléments de présentation du Plan directeur pour les chemins de fer à grande vitesse dans la région de la CEE		
Liens avec les autres volets	Achèvement des travaux		

**Calendrier des activités**  
*(Tableau en anglais seulement)*

WP	Year 2015											
	MONTHS											
	1 Jan	2 Feb	3 Mar	4 Apr	5 May	6 Jun	7 Jul	8 Aug	9 Sep	10 Oct	11 Nov	12 Dec
WP0	[Yellow bar from Jan to Oct]											
WP1	[Yellow bar from Jan to Feb]											
WP2		[Yellow bar from Feb to Apr]										
WP3			[Yellow bar from Mar to Jun]									
WP4		[Yellow bar from Feb to Jul]										
WP5a							[Yellow bar from Jul to Sep]					
WP5b								[Yellow bar from Sep to Oct]				
WP6							[Yellow bar from Jul to Oct]					
WP7		[Yellow bar from Feb to Nov]										